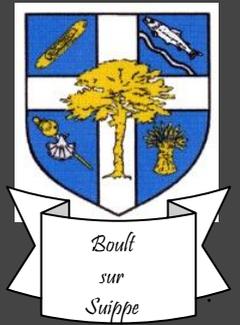


Bouqu'info



www.boultsursuippe.fr

n°155

Septembre
2019

Agenda

- 15 et 16 Sept : Fête Patronale
- 5 octobre : les gestes qui sauvent
- 8 octobre : Conseil Municipal à 20h30
- 20 octobre : Boult Gaming Force 1^{ère} édition
- 26-27 octobre : bourse à la puériculture

Naissances

- 1/08 : OLIVIER Capucine
Camille Denise
- 13/08 : SCHMIT Enola Anaëlle

Mariages

- 20/07 : ROSE Cédric et
BEFANDRAIMBOLANORO Pauline
- 3/08 : CHARAVEL Benoit et GOUVENEUX
Typhanie
- 10/08 : ARRONDINEAU Julien et GERARD Paul-
Antoine

Informations pratiques

Elargissement des heures d'ouverture au public du secrétariat de la mairie

A compter du lundi 9 septembre, la mairie sera ouverte au public les **lundis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h**. Les mardis, jeudis et vendredis les horaires sont inchangés de 15h30 à 18h et le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30.

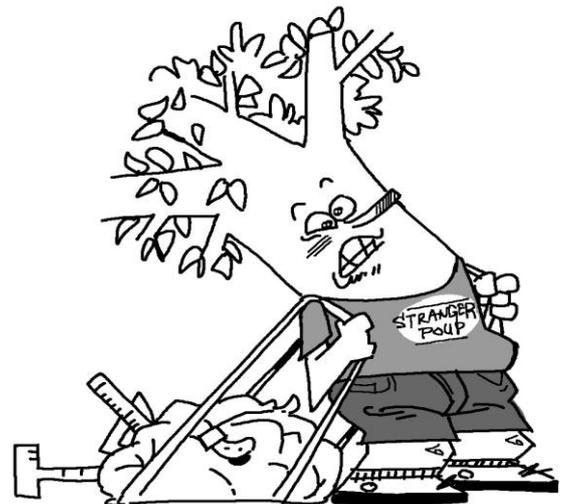
Cimetière : Les employés municipaux ont nettoyé les allées du cimetière. Merci aux familles d'entretenir les tombes de leurs défunts et de désherber régulièrement.

Les gestes qui sauvent : Il reste encore quelques places pour la session du **5 Octobre de 10h à 12h**. **Inscriptions GRATUITES** par téléphone 03.26.03.30.55 ou par mail à la mairie.

Boite aux objets trouvés : Une boîte est installée au secrétariat de la mairie pour y déposer les objets trouvés dans Boult. Si vous avez perdu un objet, pensez à passer voir à la mairie s'il n'y a pas été déposé.

Rentrée 2019 :

*Moi je suis prêt,
mais c'est
mon cartable qui
ne veut pas y aller !*



Fête Patronale : Elle se déroulera cette année le **week-end du 14 et 15 septembre**. Le 14 au soir aura lieu la distribution des lampions à 20h30 puis direction rue du Pont Nardenne pour le traditionnel feu d'artifice lancé à partir de 22h.

Test de traction de la Pouplie : Il a été réalisé le 2 août. Les résultats de ce test ne sont pas encore connus.

Point info travaux :

- Des marquages au sol matérialisant « stop, passage piétons, cédez-le-passage... » seront réalisés prochainement sur les routes dans le village.
- Afin de faciliter la circulation sur le parking de la mairie, notamment aux heures d'école, des flèches au sol ont été tracées ; merci de respecter le sens de circulation.
- Le mercredi 9 octobre, des travaux de voirie auront lieu sur la RD 74 et sur la RD 20 dans le village. Une circulation alternée sera mise en place ce jour-là.

Découverte des chemins pédestres : RDV le dimanche 6 octobre à 9h place de la Mairie pour une ballade découvertes des sentiers pédestres de Boulton sur Suippe.

Les derniers événements à BOULT-SUR-SUIPPE



Voisins vigilants : Le 11 juillet 2019 a eu lieu la signature du protocole « participation citoyenne ». Monsieur Lucbéreilh, Sous-préfet de Reims représentant l'État, le Général de Lorgeril représentant la gendarmerie et Monsieur Thiébeaux, maire ont tous les trois signé le protocole qui ouvre officiellement l'adhésion de la commune au dispositif « voisins vigilants ». Douze référents ont été enregistrés par la gendarmerie pour recevoir et transmettre toutes informations concernant la sécurité de nos biens et des

personnes. En parallèle, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site gratuit « www.voisinsvigilants.org » où vous pourrez trouver et transmettre des informations concernant la vie de la commune.

Pour plus de renseignements, laissez vos coordonnées en mairie, un référent du site sur la commune vous rappellera.

Le 14 juillet : La municipalité a organisé une journée de rencontre citoyenne autour de jeux sur la place de la mairie.

Des jeux gonflables, d'adresse et d'eau ont été installés pour l'occasion et un repas sorti du panier était organisé pour le midi, avec notamment une course en sac ainsi qu'un tir à la corde où les élus présents ont joué le jeu. L'après midi, un goûter a été offert par la commune.

La mairie remercie les personnes présentes à cette journée ainsi que les associations participantes pour cette ambiance de convivialité.



Bibliothèque : Après 4 semaines de fermeture annuelle, la bibliothèque a réouvert ses portes le 16 Août aux jours et heures habituels mais n'ouvre plus les samedis : **Lundi 16h30/18h30-Mercredi 14h/15h30-Vendredi 16h30/18h.**

Des nouveautés vous y attendent : L'Outsider de Stéphen King, Les victorieuses de Leatitia Colombani etc... des biographies, des livres Jeunesse et maints mangas très prisés par nos 9/10 ans. Notre après-midi du 10 juillet sur la fabrication de lampions a énormément

plu aux enfants. Vu la demande faite par les adultes, nous ferons une animation " pliage de vieux livres " en novembre avec des thèmes différents.

Le vendredi 20 septembre, de 16h30 à 18h à la bibliothèque, en partenariat avec "A la croisée des jeux " sera organisée une pause ludique. Divers jeux seront proposés en correspondance avec la lecture, les mots etc... pour ados et adultes.

En octobre, nous proposerons aux enfants un après-midi spécial " Halloween ".
[Pour s'inscrire, s'adresser à la bibliothèque passage de la Venelle \(sur le côté mairie\) ou au 06 77 85 66 49.](#)

Monde associatif



A la Croisée des Jeux : C'est parti pour une nouvelle saison ! Comme chaque année, nous vous proposons de venir jouer avec nous chaque troisième vendredi du mois dans les anciennes salles de classe rue neuve à gauche de la salle des fêtes. Après plusieurs journées jeux très réussies cet été, nous vous invitons à nous retrouver les : **20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre, 17 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin**. Alors n'hésitez pas, c'est gratuit ! Et il y en a pour tous les goûts : jeux de lettres, jeux d'énigmes, jeux de stratégie, jeux de réflexion, jeux d'adresse, cartes Magic, avec des nouveautés à chaque événement. Nous vous guiderons dans l'apprentissage des règles pour jouer ensemble. Chacun peut également apporter ses jeux pour les faire découvrir aux autres.

Nous rappelons que les mineurs doivent être accompagnés par un adulte, que les jeux d'argent sont interdits, tout comme la consommation d'alcool.

croiseedesjeux@gmail.com

<https://www.facebook.com/croiseedesjeux/>



Toute l'équipe de l'APE est heureuse de vous souhaiter une très bonne rentrée !

Nous avons terminé l'année 2018-2019 par une belle Fête des écoles sous un grand soleil. Tout le monde a pu profiter des stands de jeux (dont de nouveaux créés par les membres de l'APE uniquement pour cet événement), d'un barbecue, de salades, de gâteaux et d'une tombola pendant laquelle une trottinette électrique, un maillot de l'équipe de

France de football masculine et un maillot de l'équipe du Stade de Reims signé Remi Oudin ont été gagnés ! L'année 2019-2020 a déjà commencé et nous sommes heureux de vous retrouver. Vous allez pouvoir adhérer à notre association et les enfants vont vite profiter de notre première action : la Semaine du goût ! Cette nouvelle année va nous permettre de nous investir de nouveau auprès des élèves et des équipes enseignantes, afin d'offrir les meilleurs souvenirs d'école à nos enfants ! Nous profitons également de cette rentrée pour remercier toutes les personnes qui concourent à notre action tout au long de l'année. **En 2019-2020, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

Amicale Sportive des Chasseurs de Boult sur Suippe (Siège social de l'association : Mairie)

Le but de l'Association est de pratiquer la chasse du petit et du grand gibier (en respectant des quotas) mais aussi de réguler les animaux susceptibles de causer des nuisances.

Lors de chasse du grand gibier, des panneaux de signalisation sont posés. Ce ne sont pas des panneaux d'interdiction mais de prévention pour les autres personnes que les chasseurs.

Les dates de jours de chasse au bois seront sur le site internet de la mairie, ainsi que sur le panneau des sentiers de randonnées. Des agrainoirs sont installés pour aider les animaux (quels qu'ils soient) l'hiver. Malheureusement, ceux-ci sont régulièrement pillés, voir détériorés ou volés. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



Les Nouveautés à Boult-Sur-Suippe



Panneau Numérique d'information : Il a été installé mi-août et est opérationnel, assisté d'une **application mobile CENTOLIVE**. Celle-ci est téléchargeable gratuitement sur Android et I phone. Grâce à cette application, vous avez accès au panneau et ses informations telles qu'elles y sont affichées ainsi qu'aux **notifications push** envoyées par la mairie. Il suffit juste de mettre « Boult sur Suippe » dans « recherche » et de le mettre en favori en cliquant sur le « + » en bas à gauche. Pensez à autoriser la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone. Cette application va prendre la place de la page Facebook et de la newsletter du site internet. Consultez-la régulièrement.

NB : à ce jour les notifications ne sont pas « push », un réglage est en cours par le service technique du prestataire et devrait bientôt être opérationnel. Les notifications sont toutefois consultables sur l'application.



Compostage et déchets verts :

Déchets verts ? Si on parlait plutôt de "ressource verte" ? Etalés autour de vos plantations, les tontes de gazons vont empêcher l'évapotranspiration et donc réduire les arrosages, en bonus vous aurez un apport d'azote (la couche ne doit pas dépasser 3 cm). Les branchages d'élagages de vos arbustes passés au broyeur pour en faire du BRP (broyat de branches) apporteront beaucoup de biodiversité et de carbone avant de se décomposer. A utiliser soit en paillage, soit en tas de compost. Combien de personnes portent encore leurs "déchets verts" à la déchetterie, alors que cette ressource serait bénéfique au jardin, ou voir même la proposer à vos voisins qui sauront quoi en faire.

Economiser l'eau:

C'est quand nous avons de l'eau qu'il faut penser à l'économiser...

Récupérer l'eau de pluie : en plus, elle est de meilleure qualité, pas de chlore et de calcaire.

Choisir des végétaux, moins gourmands en eau et faire un paillage qui aide à garder l'humidité et facilite le passage de l'eau.

Bien entretenir le sol en binant.

Une plante trop arrosée devient plus gourmande en eau et à des racines superficielles donc préférez l'arrosage le soir, aux heures moins chaudes.

Attention aux fuites d'eau.

Installer un arrosage intégré.

Soyez attentif à la météo, ne pas arroser s'il pleut le lendemain.

Réutiliser l'eau du quotidien (eau de lavage des légumes, eau de cuisson...).

Avoir toujours un seau près de l'évier et la douche pour stocker l'eau froide en attendant l'eau chaude.

Sensibiliser toute la famille sur le gaspillage de l'eau.

Vous avez des arbres fruitiers mais pas la possibilité d'en récolter les fruits ?

Le comité environnement vous propose **une aide manuelle à la récolte en échange d'une partie de votre production**. Les fruits ainsi récoltés seront pressés afin d'être dégustés en jus lors des différents événements de notre village.



Si vous êtes intéressés pour être aidé ou pour aider à récolter, merci de vous faire connaître auprès de la mairie et vous serez contacté dans les plus brefs délais par un(e) membre du comité. Contact -Infos : 03 26 03 30 55

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 Juillet 2019

Le conseil municipal a décidé :

- De modifier le règlement du cimetière (mise à jour des horaires d'été 9h-19h).
- D'instituer le temps partiel pour les agents de la collectivité.
- D'adopter l'accord local avec la CU du Grand Reims afin d'octroyer un siège supplémentaire aux communes de Fismes, Saint Brice Courcelles et Witry les Reims (208 conseillers communautaires au lieu de 205 actuellement).
- D'autoriser le maire à lancer les consultations selon les procédures et désigner les prestataires intellectuels pour la réhabilitation et la mise aux normes des bâtiments communaux (mairie, salle verte, salle jaune, salle des fêtes, future bibliothèque).
- Décide d'inclure le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) dans le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, de Sujétion, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Informations diverses :

- Vœux du Maire et Pot d'accueil des nouveaux habitants : 10 janvier 2020 à 18h30.
- Le cinémomètre rue Saint Roch est en panne et non réparable : il doit être changé. La question de son utilité a été posée.
- Le comité « travaux » se réunira le 11 septembre.
- Le département n'a toujours pas posé les panneaux interdisant au plus de 40T de rouler sur les ponts.

M le Maire, ses adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel de la mairie tiennent à présenter leurs sincères condoléances à la famille et amis de Mme Marie-Odile LECLERE, décédée ce 3 septembre 2019. Elle a vécu 39 ans au village et y fut, entre autre, la directrice de l'école primaire. Elle est devenue conseillère municipale en 2008 puis adjointe au maire de 2011 à 2014. Elle a aussi été déléguée à la communauté de communes. Elle continuait à participer activement à la vie de la commune notamment en tant que présidente de l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Boult sur Suippe. La commune remercie Mme Leclère pour ses nombreuses actions en faveur de tous ses habitants.